

Charte des spectacles diffusés dans le cadre de la programmation officielle du Festival Itinérant des Arènes de Montmartre

✓ Le choix d'un théâtre populaire

Les compagnies invitées sont sélectionnées sur des critères précis tels que la pratique d'un théâtre populaire, la capacité d'adaptation à un public international, les compétences requises pour des animations de quartier (parades). Les formes de théâtre privilégiées sont le Théâtre de tréteaux, la commedia dell'arte, le théâtre forain, musical, burlesque et poétique. Les compagnies programmées sont donc spécialisées dans ces formes théâtrales depuis de nombreuses années. Le choix des spectacles repose sur une notion de divertissement associée à une réflexion sur les grands thèmes humanistes. L'importance des auteurs reste également prépondérante, les compagnies programmées nous offrent toutes des spectacles modernes et contemporains basés sur des thèmes et des auteurs ancestraux. De plus, nous avons souhaité revenir à des spectacles véritablement accessibles à tous et pour tous les publics, avec une nécessité de représenter tous le monde, toutes les classes sociales.

✓ La mise en valeur de lieux appropriés à ces formes théâtrales

Notre projet artistique se veut être à la hauteur du patrimoine historique de la Ville de Paris afin de contribuer à sa mémoire et à l'animation de ses lieux.

Dans ces écrans naturels, quoi de plus évident que d'imaginer des tréteaux, une toile et des comédiens? La richesse de Paris permet d'envisager de nombreux lieux en adéquation avec l'espace scénique des formes de théâtre que nous proposons.

Outre l'aspect historique, la Compagnie fidèle à ses engagements, s'intéresse à la richesse hétérogène propre à la ville de Paris. Chaque quartier a sa singularité, son histoire, sa diversité de population qui l'anime. Ce foisonnement trouve son pendant dans l'aspect populaire du Théâtre de tréteaux, théâtre de Foire.

✓ Un principe : l'itinérance dans Paris

Toutes les fois que cela sera possible, nous souhaitons que les compagnies invitées puissent garder ce principe de l'itinérance, en jouant dans au moins deux lieux, pendant deux semaines.

✓ Tréteaux nomades : la finalité d'un travail annuel

Dans le cadre du travail que nous menons toute l'année, au niveau de projets politique de la ville ou encore d'ateliers de sensibilisation au théâtre, nous travaillons auprès de populations peu habituées à assister aux formes théâtrales proposées. C'est pourquoi nous souhaitons donner accès aux spectacles, au plus grand nombre. Tréteaux Nomades s'inscrit comme une véritable concrétisation de l'ensemble de nos activités annuelles.

Conditions techniques :

1/ Les spectacles diffusés se joueront en plein air sur tréteaux de 4 mètres sur 3 mètres (ou 4m x 5m) de 30, 80cm ou 120cm de hauteur. Chaque spectacle doit donc pouvoir être joué sur ces plateaux. Les compagnies peuvent venir néanmoins avec leurs propres tréteaux si elles en disposent. **Le Mystère Bouffe fournira le lieu en ordre de marche** (chaises pour le public et loges pour les artistes).

2/ Les décors des spectacles doivent donc être succincts. Une toile de fond peut être fournie par l'Organisateur.

3/ L'Organisateur met à disposition un matériel lumière différent selon les lieux de représentations (à déterminer avec le régisseur général). Le spectacle ne doit donc pas comporter d'éclairage plus précis que celui fournit par l'organisateur.

4/ Le spectacle doit être acoustique et ne doit nécessiter si possible pas ou peu de sonorisation. En aucun cas l'organisateur ne fournira de matériel autre que celui dont il dispose sur les différents lieux (à déterminer avec le régisseur général).

5/ Les compagnies doivent venir avec leur propre régisseur, l'organisateur mettra néanmoins au service des compagnies un régisseur général, coordinateur du festival si besoin est.

6/ Les spectacles ne doivent pas excéder 1h45.

7/ Prix des places : 12 € en plein tarif, **10 €** et **8 €** en tarif réduit

La billetterie est éditée par l'organisateur qui mettra une personne à disposition pour l'accueil et l'encaissement les soirs de spectacle. **Les compagnies programmées doivent fournir une personne pour l'accueil et la billetterie lors des représentations.**

La capacité des Arènes de Montmartre est de 270 places.

La capacité du Chapiteau d'Adrienne est de 250 places

La capacité de la Cour du Conservatoire Hector Berlioz est de 150 places.

La capacité de la Cour de l'Hôtel de Beauvais est de 120 places.

8/ Rémunération : Les cles sont rémunérées à la recette, contrat de co-réalisation en partage de billetterie.

Selon les lieux : 70% pour le producteur / 30% pour l'organisateur

9/ Communication : Le plan de communication est assuré par la Compagnie du Mystère Bouffe en collaboration avec les cles programmées.

Merci d'adresser vos courriers (dossiers de presse, fiche technique, support visuels...) à :

Gilbert BOUREBIA / Chara SKIADELLI

Festival Itinérant des Arènes de Montmartre

Cie du Mystère Bouffe

23 rue André Joineau

93310 LE PRE SAINT GERVAIS

Ou par email : festival.arenes.montmartre@wanadoo.fr